

Cadre national d'assurance de la qualité : Observations de la Direction générale d'AFRISTAT

Introduction

AFRISTAT apprécie grandement les efforts faits par M. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistiques des Nations unies pour préparer un rapport sur le Cadre national d'assurance de la qualité qui sera discuté à la prochaine session de la Commission de statistique de 2010. Nous remercions Statistiques Canada pour le projet de rapport qui a été soumis à notre appréciation qui fait un tour d'horizon complet de la question et qui propose un mécanisme d'élaboration d'un CNAQ générique.

Nos observations portent essentiellement sur :

- la nécessité d'adopter un cadre standard modulable ;
- la nécessité de tenir compte de la situation actuelle des SSN ;
- la production d'indicateurs de qualité pour chaque opération statistique ;
- le renforcement des capacités des statisticiens dans le domaine de la qualité.

Considérations particulières aux Etats membres d'AFRISTAT

Les SSN africains ne produisent presque pas de rapport sur la qualité. Ceci ne signifie pas qu'ils ne sont pas conscients de la nécessité de produire des données statistiques de qualité. Toutefois, ils prennent certaines dispositions lors du processus de production pour garantir cette qualité, à savoir :

- l'utilisation des concepts, normes et nomenclatures internationaux ou dérivés des normes internationales pour tenir compte des spécificités nationales ou régionales tout en cherchant à maintenir la compréhension des indicateurs et la comparaison des données.
- l'utilisation des processus de collecte et de traitement qui peuvent être audités par des évaluateurs externes. Ainsi, pour les enquêtes, les SSN mettent à la disposition des évaluateurs, le plan de sondage, les questionnaires, les programmes de saisie, les programmes d'apurement et les programmes de traitement et d'analyse des données.
- l'utilisation des logiciels de traitement statistique éprouvés et reconnus par la communauté des statisticiens ; ce qui permet de disposer des données sous de formats de fichiers réutilisables par d'autres avec leurs dictionnaires de variables.

Les systèmes statistiques africains mettent à la disposition du public des éléments qui permettent d'évaluer de façon subjective la qualité des informations statistiques. Très peu de tentatives sont faites pour caractériser les données avec des indicateurs quantitatifs de qualité. Des calculs de

précisions sont réalisés dans le cadre de quelques opérations, notamment les enquêtes démographiques et de santé. Mais de façon générale, les éléments suivants sont fournis : questionnaire, manuel des concepts et indicateurs, guide de l'enquêteur, formules de calcul, rapport d'analyse, etc.

1. Adopter un cadre au niveau international standard

La revue documentaire faite dans ce document montre que plusieurs tentatives de mise en place de cadre d'évaluation de la qualité existent déjà dans le domaine de la statistique. Plusieurs organisations internationales et instituts nationaux de statistique ont mis en place et utilisent de tels cadres. A l'heure actuelle, aucun cadre ne s'impose à tous les pays. Il convient donc que l'étude puisse permettre soit d'identifier un cadre plus global que les autres et dont la structure devrait servir de base de démarrage des travaux de mise en place du CNAQ ; soit proposer un nouveau cadre réalisé à partir des éléments pris des cadres existants. On devrait trouver dans ce nouveau cadre les éléments essentiels minimaux qui permettront de définir le prototype de cadre national d'analyse de la qualité acceptable par tous les pays qui pourrait avoir deux déclinaisons selon le niveau de développement statistique du pays.

2. Tenir compte du niveau de développement du système statistique national

Tous les systèmes statistiques nationaux ne sont pas au même niveau de développement que ce soit au niveau des ressources financières accordées par les Etats qu'au niveau de leurs infrastructures (appareil statistique, équipements et ressources humaines). La production statistique du pays étant le reflet de l'état de son système statistique national, il convient d'en tenir compte lors de l'élaboration du CNAQ. Le CNAQ des pays développés devraient comporter plus d'indicateurs, notamment d'indicateurs mesurables que ceux des pays faibles. A l'instar du SGDD et de la NSDD du Fonds monétaire international, les pays devraient indiquer clairement à quelle norme ils adhèrent ; une norme simplifiée pour les moins avancés et une norme complète pour les plus avancés.

Il conviendrait qu'une attention particulière soit apportée aux implications que va entraîner l'exigence du respect des normes de qualité dans la production statistique des pays non avancés en terme d'incidence sur les ressources financières et humaines à y consacrer. A cet effet, il faudra prévoir des mesures d'accompagnement autres que celles relevant de la formation des cadres pour la mise en œuvre du cadre.

3. Pour chaque opération statistique, produire des indicateurs de qualité

Il serait souhaitable que le CNAQ puisse proposer des indicateurs de qualité pour chaque type d'opération statistique. Les Etats engagés dans ce processus devront produire et afficher ces indicateurs pour chaque opération. Des informations devront être disponibles pour permettre à une éventuelle évaluation d'en vérifier l'exactitude. Cette proposition permet aux producteurs de s'auto-évaluer soi-même de se situer dans un contexte d'amélioration des performances du système.

4. Introduire des cours sur la qualité dans la formation des statisticiens

Les professionnels de la statistique, actuels et futurs, devront bénéficier de programmes de renforcement de leur capacité en matière de mise en place de procédures garantissant une production de qualité. Ils devront aussi acquérir des techniques nouvelles pour l'élaboration des indicateurs de qualité à attacher aux données qu'ils produisent. Ces activités de formation devront être prévues à deux niveaux : formation initiale et formation continue.

Au niveau de la formation initiale, il s'agira pour les écoles de formation statistique d'introduire (si cela n'existe pas encore) des modules de management de la qualité totale et son application à la statistique. Et pour les cadres déjà en fonction, leur formation continue devrait relever des organisations internationales telles qu'AFRISTAT.

Conclusion

Quelques questions se posent quant à la mise en place de ces cadres nationaux d'analyse de la qualité :

1. Quel rôle, les organisations internationales telles que AFRISTAT, vont jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces cadres ?
2. Peut-on imaginer ensuite un indicateur synthétique du style IDH (indice du développement humain) pour classer les instituts nationaux de statistique chaque année et évaluer les progrès effectués dans le temps ?
3. Ne faut-il pas aussi adopter un cadre commun aux organisations internationales qui font la compilation de données statistiques et produisent des indicateurs ?